

32, rue de la Jeunesse CH-2800 Delémont

t +41 32 420 75 00 f +41 32 420 75 01 division.artisanale@jura.ch

Coiffeuse CFC / coiffeur CFC

avec certificat fédéral de capacité

Programme d'enseignement école



Avant-propos

Au moment de l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de la profession, le plan de formation correspondant établi par l'organisation compétente du monde du travail et approuvé par l'OFFT est disponible.

Le programme d'enseignement école qui est un document établi à partir du plan de formation est un document officiel de l'école.

Ce document a une lisibilité par semestre des thèmes et des objectifs de formation, précise les compétences professionnelles, méthodologiques et sociales et personnelles que l'apprenti étudiera durant sa formation. Les ouvrages utilisés durant la formation y sont mentionnés de même que d'autres informations utiles, telles les adresses des lieux de formations et les activités durant la formation.

Les objectifs et les exigences de la formation sont présentés en termes de compétences opérationnelles en précisant bien les compétences sociales et personnelles.

Le programme d'enseignement école est distribué à chaque enseignant qui peut contrôler l'acquisition des objectifs en cochant dans les cases "Vu; Evalué; Acquis; Approfondi".

Pour faciliter la lecture du document, le féminin est utilisé pour désigner les deux sexes.



Adresses utiles

Adresses associations

Association suisse de la coiffure Moserstrasse 52 Postfach 641 3000 Berne 22

Adresses CIE

Association suisse de la coiffure Moserstrasse 52 Postfach 641 3000 Berne 22

Lois et ordonnances

Coiffeuse/coiffeur avec certificat fédéral de capacité (CFC)

N° 82212



Table des matières

Avant-propos	2
Adresses utiles Lois et ordonnances	3
Adresses associations Coiffeuse/coiffeur avec certificat fédéral de capacité (CFC)	
Adresses CIE	
Tableau général de répartition des branches	
Semestre 1	
1. Exécution des coiffures	
Conseil et vente des prestations	
3. Connaissances professionnelles	
4. Connaissances en économie d'entreprise	20
5. Protection de la santé et sécurité	
Semestre 2	
1. Exécution des coiffures	
Conseil et vente des prestations	
3. Connaissances professionnelles	
4. Connaissances en économie d'entreprise	
Semestre 3	
1. Exécution des coiffures	
2. Conseil et vente des prestations	
3. Connaissances professionnelles	
4. Connaissances en économie d'entreprise	
Semestre 4	
1. Exécution des coiffures	
2. Conseil et vente des prestations	
3. Connaissances professionnelles	
4. Connaissances en économie d'entreprise	
Semestre 5	
1. Exécution des coiffures	
2. Conseil et vente des prestations	
3. Connaissances professionnelles	84



4. Connaissances en économie d'entreprise	86	
5. Protection de la santé et sécurité		
Semestre 6		91
1. Exécution des coiffures	91	
2. Conseil et vente des prestations	95	
3. Connaissances professionnelles		
4. Connaissances en économie d'entreprise	100	
5. Protection de la santé et sécurité	104	
Procédures de qualification		106

Page(s) 5/106

Fichier



Tableau général de répartition des branches

Matières		1ère		me	3ème		Total
		année		année		née	
	1	2	3	4	5	6	
Connaissances professionnelles	100	100	100	100	100	100	600
Exécution des coiffures	23	63	30	88	70	24	298
Conseil et vente des prestations	18	3	0	0	0	35	56
Connaissances professionnelles	27	34	55	0	0	0	116
Connaissances en économie d'entreprise	7	0	15	12	20	39	93
Protection de la santé	25	0	0	0	10	2	37
Culture générale	80	80	80	80	80	80	480
Langue et communication / Société	60	60	60	60	60	60	360
Sport	20	20	20	20	20	20	120
Totaux par semestre		180	180	180	180	180	1080
Totaux par année	36	60	36	60	36	60	1000



Semestre 1

1. Exécution des coiffures

Objectif général

La réalisation des coiffures et, par là-même, la satisfaction des clientes représentent le point central du succès de la profession. La coupe des cheveux, la forme donnée à la barbe et le rasage des contours, les soins apportés aux cheveux et au cuir chevelu, la modification chimique et physique des cheveux par différentes colorations et/ou une permanente, sont autant de tâches qui font partie de la profession, au même titre que la réalisation des coiffures. Les coiffeuses développent leurs propres créations dans l'intérêt des clientes. Elles sont en mesure d'exécuter les travaux correspondant aux exigences actuelles.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

7/106



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 23

Objectif particulier : 1.1 Les coiffeuses exécutent les coiffures de façon indépendante et les réalisent en fonction des désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
3	1.1.14	J'explique à une spécialiste l'action des éléments qui contribuent à donner la forme • point • ligne • surface • corps	LP A 2.2 p. 25-26	
1	1.1.16	J'explique à une spécialiste l'effet de la forme de la coiffure sur l'apparence générale	la forme, la couleur, la superficie, l'ordre des éléments de création LP A 2.1 p. 24	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 23

Objectif particulier : 1.2 Les coiffeuses exécutent les coupes de façon indépendante et les réalisent selon les désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	1.2.7	J'explique les fonctions de protection et d'embellissement	Les annexes cutanées	
		des cheveux pour l'être humain	LP B 2.2 p. 95-96	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.2 Les apprenties préparent les, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.
- 13.2 Les apprenties s exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 23

Objectif particulier : 1.4 Les coiffeuses soignent et traitent les cheveux et le cuir chevelu

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	1.4.3	J'explique l'importance des soins capillaires	Groupes de composants Shampooing Composants des lotions ris capillaires Les cures LP C 2.2 p. 210-214	
2	1.4.13	J'explique l'importance de la structure du cheveu pour les différents traitements capillaires	Couches de la tige LP B 2.2 p. 98	
5	1.4.16	Je décris l'utilisation et l'efficacité des différents produits de cosmétique dermatologique et capillaire • Nettoyants • Traitants • Fixateurs de la coiffure	LP B 6. C 2 p. 197-199, 209- 210-214-215-216	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.

8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 23

Objectif particulier : 1.5 Les coiffeuses modifient les cheveux des clientes chimiquement et physiquement, pour les colorer, pour réaliser des mèches ou des permanentes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
8	1.5.20	J'énumère les caractéristiques physiques du cheveu	La capacité d'adsorption des cheveux La porosité Le pouvoir hygroscopique Les propriétés particulières des cheveux LP B 4.5-4.6-4.7-4.8 p. 152-156	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



2. Conseil et vente des prestations

Objectif général

La profession de coiffeuse est une profession de service. Le conseil et la vente des services exigent une faculté de communication. Pour que les coiffeuses puissent répondre de façon ciblée aux attentes de la clientèle, il est indispensable qu'elles puissent s'exprimer dans la langue nationale locale, en particulier pour les conseils De la même façon, les coiffeuses doivent comprendre des textes relatifs à la profession.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 18

Objectif particulier : 2.1 Les coiffeuses conseillent les clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	2.1.2	J'explique, en quelques mots, les règles de base de la communication OLLRR : • Oreilles • Langage • Langage corporel • Regard • Rétroaction	LP A 3.5 p. 47-49	
2	2.1.6	Je justifie l'influence positive de la façon de se comporter sur les relations à l'aide d'exemples	La coiffeuse et le coiffeur, des conseillers indispensables LP A 3.2 p. 41-42	
2	2.1.8	Je décris les besoins et les motifs fondamentaux de la cliente sur la base de son attitude	Quelques types de clients LP A 3.3 p. 43	
4	2.1.9	Je décris les phases de l'entretien de vente et de conseil	La vente La technique du questionnement L'objection – un indicateur utile Le prix La réclamation LP A 3.4 p. 44-46	
2	2.1.12	Je décris les différentes possibilités de présentation de la marchandise	La vitrine L'espace d'accueil Le téléphone La vente supplémentaire L'attente LP A 3.6 p. 50-52	

Com	pétences méthodologiques +	Compétances sociales	ot porconnollo
Con	peterices irietriodologiques t	r Competences sociales	er bersonnene:

- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.



- 10.1 Les apprenties se comportement poliment et de manière avenante avec les clientes et les autres collaboratrices.
- 11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 18

Objectif particulier : 2.4 Les coiffeuses comprennent les textes écrits dans la langue nationale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	2.4.3	Je relève le contenu essentiel d'un texte spécialisé et je le retranscris par écrit en utilisant mes propres mots	Support de cours – textes choisis	
2	2.4.4	J'explique, avec mes propres mots, les expressions techniques de ma profession	Support de cours	
2	2.4.5	J'utilise, de façon ciblée, les expressions techniques propres à ma profession	Support de cours	

	Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles			
6.1	Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités			
12.1	Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique			



3. Connaissances professionnelles

Objectif général

Les connaissances théoriques représentent une base importante de l'activité professionnelle. Ce sont, en particulier, les connaissances sur les effets et la composition des produits, la structure et la fonction de la peau et des cheveux et l'utilisation des outils les mieux adaptés qui distinguent la professionnelle de la non-professionnelle. Ce n'est qu'avec des connaissances spécifiques de la branche que les coiffeuses sont à même de justifier leur travail auprès des clientes ou encore de donner des explications.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

16/106



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 27

Objectif particulier : 3.1 Les coiffeuses disposent de connaissances fondamentales sur les composants et l'efficacité des produits utilisés dans la profession

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	3.1.3	J'explique, à l'aide de phrases courtes, les principaux points du mode d'emploi d'un produit	Différentes étapes de la permanente LP C 3.2 p. 266, 272-273	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.

Date

09.02.2011

8.1



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 27

Objectif particulier : 3.3 Les coiffeuses disposent des connaissances de base en matière de cheveux

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
14	3.3.2	Je décris la structure du cheveu à une spécialiste • Cuticule • Cortex • Canal médian	LP B 2.2 p. 97-100 (sans la cuticule p. 98)	
1	3.3.3	J'explique la fonction des cheveux à une spécialiste	Les différents poils et cheveux LP B 2.2 p. 95-96	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.

12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.

Date

09.02.2011



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 27

Objectif particulier: 3.4 Les coiffeuses disposent des connaissances fondamentales sur les outils

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	3.4.2	Je décris la structure et l'utilisation des outils professionnels	Les peignes et les brosses Les instruments de coupe Les blaireaux et les pinceaux à barbe Les appareils électriques LP C 6.1 p. 320-324 LP C 6.2 p. 324-326 LP C 6.3 p. 326-327 LP C 6.5 p. 328-329	
1	3.4.4	Je décris les soins à apporter aux outils professionnels	L'entretien des instruments de coupe LP C 6.1 C6 p.324 327	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.

Date

09.02.2011

6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.



4. Connaissances en économie d'entreprise

Objectif général

Les coiffeuses développent leur propre conscience professionnelle. Elles se préoccupent de leur développement personnel, elles s'identifient à leur entreprise, elles peuvent ainsi exécuter les décisions de la direction de l'entreprise concernant l'économie de l'entreprise. Elles traitent les informations confidentiellement. Ce n'est qu'en possédant les connaissances correspondantes que les coiffeuses peuvent justifier leur travail.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 7

Objectif particulier : 4.1 Les coiffeuses connaissent les relations économiques au sein de leur entreprise d'apprentissage

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
4	4.1.7	Je décris les causes qui nuisent à notre environnement	Les cycles des substances Cycle du gaz carbonique (CO2) Cycle d'azoté (N) LP B 5.3 p. 170-171 (172-173) STEP LP B 5.5 p. 178	

- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 7

Objectif particulier : 4.2 Les coiffeuses documentent leur évolution au sein de la profession, planifient leur carrière et reconnaissent les chances que leur offre une formation complémentaire

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	4.2.2	Je décris par écrit les travaux que j'ai effectués	Le stage préprofessionnel Support de cours	

- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 7

Objectif particulier: 4.3 Les coiffeuses traitent confidentiellement les informations concernant l'entreprise et les clientes

reçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	4.3.2	Je décris les effets négatifs pour l'entreprise si des	Effets négatifs	
		données confidentielles sont transmises	Causes à effets	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.

Date

09.02.2011

13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.



5. Protection de la santé et sécurité

Objectif général

La santé ne doit pas être menacée par les tâches professionnelles. Les coiffeuses appliquent les prescriptions spécifiques à l'entreprise et à la profession concernant la prévention des accidents du travail et les recommandations pour la protection de la santé.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

24/106



5. Protection de la santé et sécurité	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 25

Objectif particulier : 5.1 Les coiffeuses appliquent les prescriptions concernant la prévention des accidents et la protection de la santé

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	5.1.3	Je décris les mesures de prévention des accidents et des dégâts au matériel	Les risques d'accidents dans la profession de coiffeur Les sources de danger dans un salon de coiffure LP C 4.4 p. 296	
5	5.1.6	Je décris les maladies professionnelles • Eczéma sur les mains • Maladies des voies respiratoires et je cite les mesures de prévention	LP C 4.3 p. 296 297	
2	5.1.9	J'explique les mesures de premiers secours • Blessures dues à une coupure • Blessures dues à une piqûre • Chutes • Accidents dus à l'électricité	LP C 4.4 p. 296 297	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.



5. Protection de la santé et sécurité	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 25

Objectif particulier : 5.2 Les coiffeuses appliquent les règles de protection de la santé (hygiène), au niveau personnel, de l'entreprise et du public

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
3	5.2.2	Je cite les principes de base de la prévention personnelle de la santé (hygiène)	L'hygiène personnelle LP C 4.5 p. 299-301	
3	5.2.4	Je décris les principes de base de la protection de la santé au niveau de l'entreprise et du public (hygiène)	Hygiène LP C 4.1 p. 280-281	
2	5.2.5	Je cite les principaux groupes de vecteurs de transmission et d'agents pathogènes • Bactéries • Virus • Prions • Poux • Puces • Tiques	LP C 4.1 p. 282-284	
3	5.2.6	J'explique, dans les grandes lignes, les différences entre les vecteurs de transmission et les agents pathogènes	Les champignons Les bactéries Les virus SIDA Prions LP C 4.1 p. 285-288	
1	5.2.9	Je décris ce qu'est une infection	La contamination LP C 4.2 p. 288-289	

Page(s) 26/106



Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	5.2.10	Je cite les possibilités de nettoyage et de désinfection dans une entreprise de coiffure	La désinfection Désinfection dans la pratique professionnelle LP C 4.1 p. 291-293	

- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 10.2 Les apprenties soignent leur apparence extérieure pour être en conformité avec les attentes de l'entreprise d'apprentissage et les clientes.



5. Protection de la santé et sécurité	Semestre	: 1
	Nombre de leçons (45')	: 25

Objectif particulier :	5.3 Les coiffeuses prennent garde à une exécution ergonomique de leurs tâches

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	5.3.3	J'énumère les charges pour le corps dues à l'exercice de la profession	Le dos, les jambes et les pieds LP C 4.1 p. 302	
2	5.3.4	Je cite les causes qui peuvent entraîner des maladies professionnelles au niveau de l'appareil locomoteur et je décris les mesures préventives	Classeur : Protection de la santé : système locomoteur	

- Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles
 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



Semestre 2

1. Exécution des coiffures

Objectif général

La réalisation des coiffures et, par là-même, la satisfaction des clientes représentent le point central du succès de la profession. La coupe des cheveux, la forme donnée à la barbe et le rasage des contours, les soins apportés aux cheveux et au cuir chevelu, la modification chimique et physique des cheveux par différentes colorations et/ou une permanente, sont autant de tâches qui font partie de la profession, au même titre que la réalisation des coiffures. Les coiffeuses développent leurs propres créations dans l'intérêt des clientes. Elles sont en mesure d'exécuter les travaux correspondant aux exigences actuelles.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 63

Objectif particulier : 1.1 Les coiffeuses exécutent les coiffures de façon indépendante et les réalisent en fonction des désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	1.1.2	Je sais justifier le choix de la technique d'enroulement au moyen d'exemples donnés	Avec des bigoudis de mise en plis, des appareils chauffants, des pinces, les doigts	
2	1.1.6	Je sais justifier le choix de la technique de séchage au fœhn au moyen d'exemples donnés	Avec des appareils chauffants, des pinces, des brosses	
2	1.1.10	Je sais justifier le choix de la technique de finish au moyen d'exemples donnés	Avec des appareils chauffants, des brosses, les doigts	
4	1.1.15	J'explique au moyen d'une photo les éléments de réalisation pour la mise en forme • Symétrie • Asymétrie • Rythme • Progression • Contraste	L'ordre des éléments de création LP A 2.5 LP p.29-32	
2	1.1.16	J'explique à une spécialiste l'effet de la forme de la coiffure sur l'apparence général	La création dans la profession de la coiffure LP A 2.6 p. 32-33	

Page(s) 30/106



Fichier

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	1.1.17	J'explique à une spécialiste les éléments de réalisation des coiffures selon 1.1.13 et 1.1.14	De façon convaincante, j'explique à une cliente quelle est la coiffure qui convient le mieux à son genre J'explique à une spécialiste l'action des éléments qui contribuent à donner la forme • point • ligne • surface • corps LP A 2.6 p. 34-35	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes. 8.1
- Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle : 9.1
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- Les apprenties exécutent de facon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 63

Objectif particulier : 1.4 Les coiffeuses soignent et traitent les cheveux et le cuir chevelu

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	1.4.3	J'explique l'importance des soins capillaires	Les cures LP C 2.2 p. 213-214	
10	1.4.8	J'explique les troubles de la croissance des cheveux	Les troubles de la croissance des cheveux LP B 2.4 p. 108-113	
2	1.4.9.	J'énumère les possibilités de traitement en cas de troubles de la croissance des cheveux	L'examen médical lors de chute de cheveux Les mesures chirurgicales pour le remplacement des parties chauves Les lotions capillaires LP B 2.4, C 2.2 p. 112-113, 212 contre l'alopécie	
4	1.4.12	Je justifie le choix des produits de soins et de traitement au moyen d'exemples donnés, en fonction de l'état du cuir chevelu et des cheveux	Services et produits de vente Les produits cosmétiques chez le coiffeur LP A 3.1, C 2.2 p. 40, 210-214 Technique de conseils de vente	
0	1.4.13	J'explique l'importance de la structure du cheveu pour les différents traitements capillaires	Composition chimique du cheveu La kératine dans les cheveux LP B p. 66-67	
0	1.4.16	Je décris l'utilisation et l'efficacité des différents produits de cosmétique dermatologiques et capillaire • Nettoyants • Traitants • Fixateurs de la coiffure	Les principes actifs Les fixateurs LP B 6.3, C 2.2 p. 215-216	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 7.1 Les apprenties doivent être économes avec les ressources, aussi bien quantitativement que qualitativement.
- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.



- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 63

Objectif particulier : 1.5 Les coiffeuses modifient les cheveux des clientes chimiquement et physiquement, pour les colorer, pour réaliser des mèches ou des permanentes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
6	1.5.3	J'explique, en quelques mots, la différence entre les modifications physiques et chimiques des cheveux	Introduction Couleur initiale – couleur désirée Le dialogue sur la couleur La décoloration La coloration par oxydation et la coloration éclaircissante La coloration sans oxydation LP C 2.1-2.4-2.5 p. 232-233, 242 Les cinq types de coloration 243-245	
3	1.5.12	Je fais la distinction entre les différentes méthodes de modification de la couleur (de temporaire à permanente)	Supports de cours Méchier (L'ORÉAL)	
4	1.5.13	Je décris l'effet des produits pour les modifications de la couleur	Le processus chimique LP C 2.4 p. 245	
5	1.5.18	J'énumère les points du diagnostic (couleur naturelle, couleur désirée, structure du cheveu, diamètre, proportion de cheveux blanc, première coloration ou coloration des émergences, état du cuir chevelu), pour une première modification de la couleur	Couleur initiale – couleur désirée Le dialogue sur la couleur LP C 2.2 p. 233	

Page(s) 34/106



Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	1.5.20	J'énumère les caractéristiques physiques du cheveu	La capacité d'adsorption des cheveux Les propriétés particulières des cheveux La charge électrostatique LP B 4.5-4.7 p. 152-155	
2	1.5.21	Je d'écris les effets des particularités physiques sur mon travail professionnel	La capacité d'adsorption des cheveux Les propriétés particulières des cheveux La charge électrostatique LP B 4.5-4.7 p. 152-155	
4	1.5.25	J'explique, à l'aide d'exemples d'erreurs de traitements de coloration, quelles sont les meilleures mesures de corrections à prendre	Corrections de couleurs Correction au moyen d'une couleur complémentaire LP B C 2.7 p. 259-260	
2	1.5.26	J'explique à une spécialiste le système et la façon d'utiliser le méchier	Couleur initiale-couleur désirée Le dialogue sur la couleur Le méchier et son système de classement des couleurs LP C 2.2 p. 234-236	
5	1.5.27	J'explique à une spécialiste les bases de la théorie des couleurs • vision de la couleur • couleurs des corps • couleur de la lumière	LP C 4.9 p. 156-162	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



2. Conseil et vente des prestations

Objectif général

La profession de coiffeuse est une profession de service. Le conseil et la vente des services exigent une faculté de communication. Pour que les coiffeuses puissent répondre de façon ciblée aux attentes de la clientèle, il est indispensable qu'elles puissent s'exprimer dans la langue nationale locale, en particulier pour les conseils De la même façon, les coiffeuses doivent comprendre des textes relatifs à la profession.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 3

Objectif particulier : 2.1 Les coiffeuses conseillent les clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.1.6	Je justifie l'influence positive de la façon de se comporter sur les relations à l'aide d'exemples.	La coiffeuses et le coiffeur, des conseillers indispensables LP A 3.2 p. 41-42	
0	2.1.8	Je décris les besoins et les motifs fondamentaux de la cliente sur la base de son attitude.	Le client LP A 3.3 p. 43	
0	2.1.9	Je décris les phases de l'entretien de vente et de conseil.	Les motivations d'achat de la cliente LP A 3.4 p. 44-45	

- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 10.1 Les apprenties se comportent poliment et de manière avenante avec les clientes et les autres collaboratrices.
- 11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 3

Objectif particulier : 2.3 Les coiffeuses maîtrisent l'expression orale dans la langue nationale locale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
3	2.3.3	Je nomme les principes de base de l'écoute active	Le client Quelques types de clients Les motivations d'achat de la clientèle LP A 3.3 p. 43-46	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.

Date

09.02.2011

12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 3

Objectif particulier : 2.4 Les coiffeuses comprennent les textes écrits dans la langue nationale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.4.3	Je relève le contenu essentiel d'un texte spécialisé et je le retranscris par écrit en utilisant mes propres mots	Support de cours	
0	2.4.4	J'explique, avec mes propres mots, les expressions techniques de ma profession	Support de cours	
0	2.4.5	J'utilise, de façon ciblée, les expressions techniques propres à ma profession	Support de cours	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.

Date

09.02.2011

12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



3. Connaissances professionnelles

Objectif général

Les connaissances théoriques représentent une base importante de l'activité professionnelle. Ce sont, en particulier, les connaissances sur les effets et la composition des produits, la structure et la fonction de la peau et des cheveux et l'utilisation des outils les mieux adaptés qui distinguent la professionnelle de la non-professionnelle. Ce n'est qu'avec des connaissances spécifiques de la branche que les coiffeuses sont à même de justifier leur travail auprès des clientes ou encore de donner des explications.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 34

Objectif particulier : 3.1 : Les coiffeuses disposent de connaissances fondamentales sur les composants et l'efficacité des produits utilisés dans la profession

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	3.1.3	J'explique, à l'aide de phrases courtes, les principaux points du mode d'emploi d'un produit	Désirs de la cliente LP C 3.2 p. 264	
10	3.1.5	Je cite les substances de soins dermatologiques et capillaires, ainsi que leur mode d'action	Les produits cosmétiques chez le coiffeur LP C 2.2 p. 210-214, 218-219	

	Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles		
6.3	Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.		
8.1	Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.		

Page(s) 41/106

Date

09.02.2011



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 34

Objectif particulier : 3.2 Les coiffeuses disposent des connaissances fondamentales sur la peau

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	3.2.8	J'explique les réactions acide-base sur la peau	Les réactions acides-bases LP B 3.4 p. 138-139 (basique p. 218 238 dernier paragraphe), (acide p. 210, 219, 213)	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.

- 8.1
- Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique. 12.1



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 34

Objectif particulier : 3.3 Les coiffeuses disposent des connaissances de base en matière de cheveux

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	3.3.4	Je décris la composition, la croissance et le cycle de croissance des cheveux	La racine du cheveu Le cycle de croissance des cheveux LP B 2.2 p. 100-102	
2	3.3.5	J'explique la couleur naturelle et l'origine des cheveux blancs	Couleur et forme naturelles du cheveu LP B 2.2 p. 100-102	
2	3.3.6	J'explique les réactions acide-base sur la peau à une spécialiste	Les réactions acides-bases LP B 3.4 p. 138-139 (basique p. 218, 238 dernier paragraphe), (acide 210, 219, 213)	

	Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles			
8.1	Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.			
12.1	Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.			



4. Connaissances en économie d'entreprise

Objectif général

Les coiffeuses développent leur propre conscience professionnelle. Elles se préoccupent de leur développement personnel, elles s'identifient à leur entreprise, elles peuvent ainsi exécuter les décisions de la direction de l'entreprise concernant l'économie de l'entreprise. Elles traitent les informations confidentiellement. Ce n'est qu'en possédant les connaissances correspondantes que les coiffeuses peuvent justifier leur travail.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 2
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 4.2 Les coiffeuses documentent leur évolution au sein de la profession, planifient leur carrière et reconnaissent les chances que leur offre une formation complémentaire

	Leçons Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	4.2.2	Je décris par écrit les travaux que j'ai effectués	Livre de calcul professionnel	

- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



Semestre 3

1. Exécution des coiffures

Objectif général

La réalisation des coiffures et, par là-même, la satisfaction des clientes représentent le point central du succès de la profession. La coupe des cheveux, la forme donnée à la barbe et le rasage des contours, les soins apportés aux cheveux et au cuir chevelu, la modification chimique et physique des cheveux par différentes colorations et/ou une permanente, sont autant de tâches qui font partie de la profession, au même titre que la réalisation des coiffures. Les coiffeuses développent leurs propres créations dans l'intérêt des clientes. Elles sont en mesure d'exécuter les travaux correspondant aux exigences actuelles.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

46/106



Fichier

1. Exécution des coiffures	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 30

Objectif particulier: 1.1 Les coiffeuses exécutent les coiffures de facon indépendante et les réalisent en fonction des désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	1.1.2	Je sais justifier le choix de la technique d'enroulement au moyen d'exemples donnés	Avec des bigoudis, des pinces, des appareils chauffants, les doigts	
0	1.1.6.	Je sais justifier le choix de la technique de séchage au fœhn au moyen d'exemples donnés	Avec des appareils chauffants, des brosses	
0	1.1.10	Je sais justifier le choix de la technique de finish au moyen d'exemples donnés	Avec des appareils chauffants, les doigts	

- Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités. Les apprenantes choisissent les produits 6.1 adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 6.2 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- Les apprenties exécutent de facon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 30

Objectif particulier : 1.4 Les coiffeuses soignent et traitent les cheveux et le cuir chevelu

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	1.4.3	J'explique l'importance des soins capillaires	Au salon et conseils pour la maison LP C 2.2 p. 210-214	
8	1.4.6	Je décris les différents types de peau Cuir chevelu gras Cuir chevelu sec Pellicules sèches Pellicules grasses Cuir chevelu normal	LP B 2.3 Les troubles du fonctionnement du cuir chevelu Les troubles du processus de desquamation de l'épiderme – La formation de pellicules Fonctionnement exagéré des glandes sébacées – peau grasse Insuffisance des glandes sébacées - Peau sèche	
4	1.4.7	J'énumère les causes et les possibilités de traitement des modifications de la peau	LP B 2.3 J'énumère les causes et les possibilités de traitement des modifications de la peau	
0	1.4.12	Je justifie le choix des produits de soins et de traitements au moyen d'exemples donnés, en fonction de l'était du cuir chevelu et des cheveux	Utilisation et vente de traitements capillaires LP A 3.1, C 2.2 p. 40	
0	1.4.13	J'explique l'importance de la structure du cheveu pour les différents traitements capillaires	J'observe les cheveux et choisis les produits adéquats LP B p. 98	
0	1.4.16	Je décris l'utilisation et l'efficacité des différents produits de cosmétique dermatologique et capillaires • Nettoyants • Traitants • Fixateurs de la coiffure	Connaissance des produits cosmétiques et leur utilisation LP B 6.2, C 2.2 p. 197-199	



- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 7.1 Les apprenties doivent être économes avec les ressources, aussi bien quantitativement que qualitativement.
- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 30

Objectif particulier : 1.5 Les coiffeuses modifient les cheveux des clientes chimiquement et physiquement, pour les colorer, pour réaliser des mèches ou des permanentes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	1.5.12	Je fais la distinction entre les différentes méthodes de modification de la couleur (de temporaire à permanente)	Coloration avec et sans chimie LP C 2.1 p. 232	
5	1.5.13	Je décris l'effet des produits pour les modifications de la couleur	Les cinq types de coloration LP C 2.1 p. 232-233	
5	1.5.14	J'explique le processus chimique aux modifications permanentes de la couleur	Le processus chimique de la coloration LP C 2.4 p. 245	
2	1.5.15	J'énumère les composants des produits destinés aux modifications de la couleur et je décris leur efficacité	Les composants LP C p. 244-245	
6	1.5.16	Je décris l'effet des composants selon 1.5.15	Les composants LP C p.244-245	
0	1.5.18	J'énumère les points du diagnostic, pour une première modification de la couleur	couleur naturelle, couleur désirée, structure du cheveu, diamètre, proportion de cheveux blancs, première coloration ou coloration des émergences, état du cuir chevelu LP C 2.2 p. 233	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.



Fichier

- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



2. Conseil et vente des prestations

Objectif général

La profession de coiffeuse est une profession de service. Le conseil et la vente des services exigent une faculté de communication. Pour que les coiffeuses puissent répondre de façon ciblée aux attentes de la clientèle, il est indispensable qu'elles puissent s'exprimer dans la langue nationale locale, en particulier pour les conseils De la même façon, les coiffeuses doivent comprendre des textes relatifs à la profession.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s) 52/106



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 0

2.1 Les coiffeuses conseillent les clientes Objectif particulier:

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.1.6	Je justifie l'influence positive de la façon de se comporter sur les relations à l'aide d'exemples.	Je donne des exemples LP A 3.2 p. 41-42	
0	2.1.8	Je décris les besoins et les motifs fondamentaux de la cliente sur la base de son attitude.	Je connais les différentes attitudes des clientes LP A 3.3 p. 43	
0	2.1.9	Je décris les phases de l'entretien de vente et de conseil.	Information, persuasion, décision LP A 3.4 p.44	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.

- Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes. 8.1
- 10.1 Les apprenties se comportent poliment et de manière avenante avec les clientes et les autres collaboratrices.
- 11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.

6.3

6.1



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 2.4 Les coiffeuses comprennent les textes écrits dans la langue nationale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.4.3	Je relève le contenu essentiel d'un texte spécialisé et je le	Support de cours	
		retranscris par écrit en utilisant mes propres mots	Exemple : mode d'emploi	
0	2.4.4	J'explique, avec mes propres mots, les expressions techniques de ma profession	Le langage professionnel avec mes collègues et les clientes	
0	2.4.5	J'utilise, de façon ciblée, les expressions techniques propres à ma profession	Connaissance et utilisation du vocabulaire professionnel	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités. 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



3. Connaissances professionnelles

Objectif général

Les connaissances théoriques représentent une base importante de l'activité professionnelle. Ce sont, en particulier, les connaissances sur les effets et la composition des produits, la structure et la fonction de la peau et des cheveux et l'utilisation des outils les mieux adaptés qui distinguent la professionnelle de la non-professionnelle. Ce n'est qu'avec des connaissances spécifiques de la branche que les coiffeuses sont à même de justifier leur travail auprès des clientes ou encore de donner des explications.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 55

Objectif particulier : 3.1 Les coiffeuses disposent de connaissances fondamentales sur les composants et l'efficacité des produits utilisés dans la profession

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	3.1.3	J'explique, à l'aide de phrases courtes, les principaux points du mode d'emploi d'un produit	Support de cours Donner les informations nécessaires du produit	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.

Date

09.02.2011



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 55

Objectif particulier : 3.2 Les coiffeuses disposent des connaissances fondamentales sur la peau

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
20	3.2.2	Je décris la structure de la peau à une spécialiste • Epiderme • Derme • Hypoderme	La peau LP B 2.1 p.86-91	
10	3.2.3	Je décris à une spécialiste les tâches des organes fonctionnels de la peau	La peau LP B 2.1 p. 84	
20	3.2.4	J'explique les bases de l'anatomie Cellule Système cardio-vasculaire Système nerveux Peau	Système respiratoire et digestif / urinaire et lymphatique LP B 1 Intro p. 56-57 LP B 1.1 p.70-80	
3	3.2.6	J'énumère les maladies de la peau comme par ex. : • Psoriasis • Cancer de la peau • Eczéma	LP B 2.5 p.114-117	
2	3.2.7	Je décris mon comportement face aux personnes concernées	LP B 2.5 p. 114, 283	

8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.

Date

09.02.2011

12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



4. Connaissances en économie d'entreprise

Objectif général

Les coiffeuses développent leur propre conscience professionnelle. Elles se préoccupent de leur développement personnel, elles s'identifient à leur entreprise, elles peuvent ainsi exécuter les décisions de la direction de l'entreprise concernant l'économie de l'entreprise. Elles traitent les informations confidentiellement. Ce n'est qu'en possédant les connaissances correspondantes que les coiffeuses peuvent justifier leur travail.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 15

Objectif particulier : 4.1 Les coiffeuses connaissent les relations économiques au sein de leur entreprise d'apprentissage

recons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
14	4.1.15	Je calcule mes achats de marchandises	CAL Chap. 2 p. 45	

- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 3
	Nombre de leçons (45')	: 15

Objectif particulier : 4.2 Les coiffeuses documentent leur évolution au sein de la profession, planifient leur carrière et reconnaissent les chances que leur offre une formation complémentaire

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	4.2.2	Je décris par écrit les travaux que j'ai effectués	Support de cours Le stage pré-professionnel	

- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



Fichier

Semestre 4

1. Exécution des coiffures

Objectif général

La réalisation des coiffures et, par là-même, la satisfaction des clientes représentent le point central du succès de la profession. La coupe des cheveux, la forme donnée à la barbe et le rasage des contours, les soins apportés aux cheveux et au cuir chevelu, la modification chimique et physique des cheveux par différentes colorations et/ou une permanente, sont autant de tâches qui font partie de la profession, au même titre que la réalisation des coiffures. Les coiffeuses développent leurs propres créations dans l'intérêt des clientes. Elles sont en mesure d'exécuter les travaux correspondant aux exigences actuelles.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 88

Objectif particulier : 1.1 Les coiffeuses exécutent les coiffures de façon indépendante et les réalisent en fonction des désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
2	1.1.2	Je sais justifier le choix de la technique d'enroulement au moyen d'exemples donnés	permanente : je connais les bigoudis et les différentes techniques d'enroulements et sais les expliquer LP C 3.2 p. 266-267	
2	1.1.6	Je sais justifier le choix de la technique de séchage au fœhn au moyen d'exemples donnés	les appareils électriques : le sèche-cheveux et les différentes façons de sécher les cheveux de la cliente LP C 6.5 p. 328	
2	1.1.10	Je sais justifier le choix de la technique de finish au moyen d'exemples donnés	les cires / p. 194 les gels / p. 215 fixation / p. 328 foehn : je connais les produits de finish et la façon de les employer. LP B 6.2	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 88

Objectif particulier : 1.2 Les coiffeuses exécutent les coupes de façon indépendante et les réalisent selon les désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
4	1.2.2	Je décris les proportions idéales entre le corps et le visage selon le principe du nombre d'or.	La forme comme élément de création Les formes primaires en rapport aux coiffures LP A 2.2 p. 25	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités
- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :

Date

09.02.2011

- Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
- Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
- Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 88

Objectif particulier : 1.4 Les coiffeuses soignent et traitent les cheveux et le cuir chevelu

recons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	1.4.3	J'explique l'importance des soins capillaires	Pourquoi utiliser les soins capillaires LP C p. 213-214	
10	1.4.12	Je justifie le choix des produits de soins et de traitement au moyen d'exemples donnés, en fonction de l'état du cuir chevelu et des cheveux	Apporter des produits de soins et le mode d'emploi - Théorie ainsi que pratique avec les soins LP C 2.2 p. 210	
10	1.4.13	J'explique l'importance de la structure du cheveu pour les différents traitements capillaires	Je sais reconnaître l'état des cheveux et du cuir chevelu et choisir le produit adéquat	
10	1.4.16	Je décris l'utilisation et l'efficacité des différents produits de cosmétique dermatologique et capillaire • Nettoyants • Traitants • Fixateurs de la coiffure	Les principes actifs et leurs effets sur la peau et les cheveux LP B 6.2, C 2.2	

- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 88

Objectif particulier : 1.5 Les coiffeuses modifient les cheveux des clientes chimiquement et physiquement, pour les colorer, pour réaliser des mèches ou des permanentes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	1.5.12	Je fais la distinction entre les différentes méthodes de modification de la couleur (de temporaire à permanente)	La coloration avec et sans chimie - La coloration temporaire / La coloration par oxydation LP p. 252-253 / 245	
0	1.5.18	J'énumère les points du diagnostic pour une première modification de la couleur	couleur naturelle, couleur désirée, structure du cheveu, diamètre, proportion de cheveux blancs, première coloration ou coloration des émergences, état du cuir chevelu LP C 2.2 p. 233	
10	1.5.19	Je justifie les étapes de la planification de la modification de la couleur sur la base des points du diagnostic	Support de cours / Intro de la coloration, coloration ton sur ton / Coloration temporaire LP p. 232-236 / 254	
14	1.5.22	J'effectue les calculs des mélanges à l'aide d'exemples	Support de cours + livre de calcul	
10	1.5.25	J'explique, à l'aide d'exemples d'erreurs de traitements de coloration, quelles sont les meilleures mesures de corrections à prendre	Support de cours / Colorimétrie / Les réactions chimiques LP p. 259-260 / 134-137	
4	1.5.29	Je décris différentes techniques de mèches • Mèches au bonnet • Mèches au peigne • Mèches au papier	Choix des techniques et des produits décolorants LP C 2.3 p. 241	



- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



2. Conseil et vente des prestations

Objectif général

La profession de coiffeuse est une profession de service. Le conseil et la vente des services exigent une faculté de communication. Pour que les coiffeuses puissent répondre de façon ciblée aux attentes de la clientèle, il est indispensable qu'elles puissent s'exprimer dans la langue nationale locale, en particulier pour les conseils De la même façon, les coiffeuses doivent comprendre des textes relatifs à la profession.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 2.1 Les coiffeuses conseillent les clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.1.6	Je justifie l'influence positive de la façon de se comporter sur les relations à l'aide d'exemples.	La coiffeuse et le coiffeur, des conseillers indispensables LP A 3.2 p. 41-42	
0	2.1.8	Je décris les besoins et les motifs fondamentaux de la cliente sur la base de son attitude.	Le client LP A 3.3 p.43	
0	2.1.9	Je décris les phases de l'entretien de vente et de conseil.	Les motivations d'achat de la cliente LP A 3.4 p. 44-45	

- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 10.1 Les apprenties se comportent poliment et de manière avenante avec les clientes et les autres collaboratrices.
- 11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 2.4 Les coiffeuses comprennent les textes écrits dans la langue nationale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.4.3	Je relève le contenu essentiel d'un texte spécialisé et je le retranscris par écrit en utilisant mes propres mots	Support de cours – Textes choisis	
0	2.4.4	J'explique, avec mes propres mots, les expressions techniques de ma profession	Support de cours	
0	2.4.5	J'utilise, de façon ciblée, les expressions techniques propres à ma profession	Support de cours	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.

Date

09.02.2011

12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



3. Connaissances professionnelles

Objectif général

Les connaissances théoriques représentent une base importante de l'activité professionnelle. Ce sont, en particulier, les connaissances sur les effets et la composition des produits, la structure et la fonction de la peau et des cheveux et l'utilisation des outils les mieux adaptés qui distinguent la professionnelle de la non-professionnelle. Ce n'est qu'avec des connaissances spécifiques de la branche que les coiffeuses sont à même de justifier leur travail auprès des clientes ou encore de donner des explications.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

70/106



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 3.1 Les coiffeuses disposent de connaissances fondamentales sur les composants et l'efficacité des produits utilisés dans la profession

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	3.1.3	J'explique, à l'aide de phrases courtes, les principaux points du mode d'emploi d'un produit	Désirs de la cliente LP C 2.2 p. 264	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi. 6.3

Date



4. Connaissances en économie d'entreprise

Objectif général

Les coiffeuses développent leur propre conscience professionnelle. Elles se préoccupent de leur développement personnel, elles s'identifient à leur entreprise, elles peuvent ainsi exécuter les décisions de la direction de l'entreprise concernant l'économie de l'entreprise. Elles traitent les informations confidentiellement. Ce n'est qu'en possédant les connaissances correspondantes que les coiffeuses peuvent justifier leur travail.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

72/106



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 12

Objectif particulier : 4.1 Les coiffeuses connaissent les relations économiques au sein de leur entreprise d'apprentissage

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
12	4.1.17	Je calcule les prix de vente des produits	L'apprentie calcule des produits, support CAL p. 45	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

- Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches. Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue. 13.1
- 13.2

Date

09.02.2011



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 4
	Nombre de leçons (45')	: 12

Objectif particulier : 4.2 Les coiffeuses documentent leur évolution au sein de la profession, planifient leur carrière et reconnaissent les chances que leur offre une formation complémentaire

	Leçons Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	4.2.2	Je décris par écrit les travaux que j'ai effectués	Livre de calculs professionnels	

- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



Semestre 5

1. Exécution des coiffures

Objectif général

La réalisation des coiffures et, par là-même, la satisfaction des clientes représentent le point central du succès de la profession. La coupe des cheveux, la forme donnée à la barbe et le rasage des contours, les soins apportés aux cheveux et au cuir chevelu, la modification chimique et physique des cheveux par différentes colorations et/ou une permanente, sont autant de tâches qui font partie de la profession, au même titre que la réalisation des coiffures. Les coiffeuses développent leurs propres créations dans l'intérêt des clientes. Elles sont en mesure d'exécuter les travaux correspondant aux exigences actuelles.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 70

Objectif particulier : 1.1 Les coiffeuses exécutent les coiffures de façon indépendante et les réalisent en fonction des désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	1.1.16	J'explique à une spécialiste l'effet de la forme de la coiffure sur l'apparence générale	Les formes de la nature Forme du visage Forme de la silhouette Livre bibliothèque Claude Juillard	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

Page(s)

76/106

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin. 6.2
- Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes. 8.1

Date



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 70

Objectif particulier : 1.3 Les coiffeuses réalisent la forme de la barbe et rasent les contours

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	1.3.4	J'explique à une spécialiste l'effet des formes de la barbe selon 1.3.3 sur le visage et l'apparence générale	Je taille la barbe en fonction du résultat souhaité • Bouc • Favoris • Moustache • Barbe entière (photos et document)	
2	1.3.6	Je décris l'utilisation et le mode d'action des produits destinés au rasage.	Les produits de rasage LP C 2.2 p. 218-219	
2	1.3.8	J'explique l'utilisation d'un traitement de soin après le rasage.	Les produits de rasage LP C 2.2 p. 219	

- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 70

Objectif particulier :	1.4 Les coiffeuses soignent et traitent les cheveux et le cuir chevelu

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	1.4.3	J'explique l'importance des soins capillaires	Les cures LP C 2.2 p. 213-214	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles
6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.

Date

09.02.2011



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 70

Objectif particulier : 1.5 Les coiffeuses modifient les cheveux des clientes chimiquement et physiquement, pour les colorer, pour réaliser des mèches ou des permanentes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
14	1.5.4	J'explique le processus chimique de la permanente à l'aide d'exemples pratiques	Les produits de permanente et de fixation LP C 3.3 LP p. 271-275 + Vidéo Wella Le processus de transformation LP C 3.4 p. 274-275	
2	1.5.5	J'énumère les points du diagnostic pour une permanente chimique Structure des cheveux Diamètre Forme de la coupe transversale Longueur des cheveux Désir de la cliente	Comment se déroule une permanente ? LP C 3.2 p. 264-266	
4	1.5.6	Je justifie les différentes étapes de la planification d'une permanente en fonction des points du diagnostic.	Différentes étapes de la permanente Rinçage LP C 3.2 p. 266-270	
10	1.5.7	J'énumère les composants des produits pour la permanente et décris leur efficacité pour la permanente	Les produits de permanente et de fixation Composants des produits de permanente Autres produits de permanente LP C 3.3 p. 271-275	
10	1.5.8	J'explique, à l'aide d'exemples d'erreurs commises lors de mise en forme durable, quelles sont les causes.	Les sources d'erreurs LP C 3.5 p. 277	

Page(s) 79/106



Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
15	1.5.18	J'énumère les points du diagnostic (couleur naturelle, couleur désirée, structure du cheveu, diamètre, proportion de cheveux blancs, première coloration ou coloration des émergences, état du cuir chevelu) pour une première modification de la couleur.	Couleur initiale – couleur désirée/ Le dialogue sur la couleur LP C 2.2 p. 233 Le processus chimique lors de la coloration Techniques de travail LP C 2.4 p. 245-246	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



2. Conseil et vente des prestations

Objectif général

La profession de coiffeuse est une profession de service. Le conseil et la vente des services exigent une faculté de communication. Pour que les coiffeuses puissent répondre de façon ciblée aux attentes de la clientèle, il est indispensable qu'elles puissent s'exprimer dans la langue nationale locale, en particulier pour les conseils De la même façon, les coiffeuses doivent comprendre des textes relatifs à la profession.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 2.1 Les coiffeuses conseillent les clients

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.1.6	Je justifie l'influence positive de la façon de se comporter sur les relations à l'aide d'exemples.	La coiffeuse et le coiffeur, des conseillers indispensables LP A 3.2 p. 41-42	
0	2.1.8	Je décris les besoins et les motifs fondamentaux de la cliente sur la base de son attitude.	Quelques types de clients LP A 3.3 p. 43	
0	2.1.9	Je décris les phases de l'entretien de vente et de conseil.	La vente La technique du questionnement L'objection – un indicateur utile Le prix La réclamation LP A 3.1 p. 44-46	

- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 10.1 Les apprenties se comportent poliment et de manière avenante avec les clientes et les autres collaboratrices.
- 11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 2.4 Les coiffeuses comprennent les textes écrits dans la langue nationale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	2.4.3	Je relève le contenu essentiel d'un texte spécialisé et je le retranscris par écrit en utilisant mes propres mots	Support de cours – Textes choisis	
0	2.4.4	J'explique, avec mes propres mots, les expressions techniques de ma profession	Support de cours	
0	2.4.5	J'utilise, de façon ciblée, les expressions techniques propres à ma profession	Support de cours	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



3. Connaissances professionnelles

Objectif général

Les connaissances théoriques représentent une base importante de l'activité professionnelle. Ce sont, en particulier, les connaissances sur les effets et la composition des produits, la structure et la fonction de la peau et des cheveux et l'utilisation des outils les mieux adaptés qui distinguent la professionnelle de la non-professionnelle. Ce n'est qu'avec des connaissances spécifiques de la branche que les coiffeuses sont à même de justifier leur travail auprès des clientes ou encore de donner des explications.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 3.1 Les coiffeuses disposent de connaissances fondamentales sur les composants et l'efficacité des produits utilisés dans la profession

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	3.1.3	J'explique, à l'aide de phrases courtes, les principaux points du mode d'emploi d'un produit	Différentes étapes de la permanente LP C 3.2 p. 266, 272-273	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.



4. Connaissances en économie d'entreprise

Objectif général

Les coiffeuses développent leur propre conscience professionnelle. Elles se préoccupent de leur développement personnel, elles s'identifient à leur entreprise, elles peuvent ainsi exécuter les décisions de la direction de l'entreprise concernant l'économie de l'entreprise. Elles traitent les informations confidentiellement. Ce n'est qu'en possédant les connaissances correspondantes que les coiffeuses peuvent justifier leur travail.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 20

Objectif particulier : 4.1 Les coiffeuses connaissent les relations économiques au sein de leur entreprise d'apprentissage

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
15	4.1.12	J'explique comment se compose mon salaire net.	Détail de tous les points d'une calculation de salaire Livre de calcul de l'association suisse des maitres coiffeurs p. 137-149	
5	4.1.13	Je décris, avec des mots simples, mon comportement lorsque je constate que le décompte de mon salaire n'est pas correct.	Support de cours	

- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 20

Objectif particulier : 4.2 Les coiffeuses documentent leur évolution au sein de la profession, planifient leur carrière et reconnaissent les chances que leur offre une formation complémentaire

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	4.2.2	Je décris par écrit les travaux que j'ai effectués	Le stage préprofessionnel	
			Support de cours	

- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles optimisent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



5. Protection de la santé et sécurité

Objectif général

La santé ne doit pas être menacée par les tâches professionnelles. Les coiffeuses appliquent les prescriptions spécifiques à l'entreprise et à la profession concernant la prévention des accidents du travail et les recommandations pour la protection de la santé.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



5. Protection de la santé et sécurité	Semestre	: 5
	Nombre de leçons (45')	: 10

Objectif particulier : 5.1 Les coiffeuses appliquent les prescriptions concernant la prévention des accidents et la protection de la santé

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	5.1.5	Je décris les mesures de prévention des accidents et des dégâts au matériel	Les risques d'accidents dans la profession de coiffeur LP C 4.4 p. 296-297 + classeur : Protection de la santé	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.



Fichier

Semestre 6

1. Exécution des coiffures

Objectif général

La réalisation des coiffures et, par là-même, la satisfaction des clientes représentent le point central du succès de la profession. La coupe des cheveux, la forme donnée à la barbe et le rasage des contours, les soins apportés aux cheveux et au cuir chevelu, la modification chimique et physique des cheveux par différentes colorations et/ou une permanente, sont autant de tâches qui font partie de la profession, au même titre que la réalisation des coiffures. Les coiffeuses développent leurs propres créations dans l'intérêt des clientes. Elles sont en mesure d'exécuter les travaux correspondant aux exigences actuelles.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 24

Objectif particulier : 1.1 Les coiffeuses exécutent les coiffures de façon indépendante et les réalisent en fonction des désirs des clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
8	1.1.20	Je décris le traitement et les soins des compléments capillaires	Nettoyage et soins des compléments capillaires (complets, partiels, postiches, etc.) LP C 5.7 p. 316-318	

- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 24

Objectif particulier : 1.3 : Les coiffeuses réalisent la forme de la barbe et rasent les contours

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
4	1.3.4	J'explique à une spécialiste l'effet des formes de la barbe selon 1.3.3 sur le visage et l'apparence générale	Je taille la barbe en fonction du résultat souhaité • Bouc • Favoris • Moustache • Barbe entière (photos et document)	
4	1.3.6	Je décris l'utilisation et le mode d'action des produits destinés au rasage.	Les produits de rasage LP C 2.2 p. 218-219	
2	1.3.8	J'explique l'utilisation d'un traitement de soin après le rasage	Les produits de rasage LP C 2.2 p. 219	

- 6.2 Les apprenties préparent les appareils, ainsi que les moyens auxiliaires nécessaires pour leurs travaux et les utilisent avec soin.
- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.



1. Exécution des coiffures	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 24

Objectif particulier :	1.4 Les coiffeuses soignent et traitent les cheveux et le cuir chevelu

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
6	1.4.3	J'explique l'importance des soins capillaires	Soins pour différents types de cheveux LP C 2.2 p. 213-214	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.



2. Conseil et vente des prestations

Objectif général

La profession de coiffeuse est une profession de service. Le conseil et la vente des services exigent une faculté de communication. Pour que les coiffeuses puissent répondre de façon ciblée aux attentes de la clientèle, il est indispensable qu'elles puissent s'exprimer dans la langue nationale locale, en particulier pour les conseils De la même façon, les coiffeuses doivent comprendre des textes relatifs à la profession.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 35

Objectif particulier : 2.1 Les coiffeuses conseillent les clientes

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
5	2.1.6	Je justifie l'influence positive de la façon de se comporter sur les relations à l'aide d'exemples.	Support de cours	
5	2.1.8	Je décris les besoins et les motifs fondamentaux de la cliente sur la base de son attitude.	Les principes de base de la communication Rétroaction LP A 3.5 p. 47-49	
5	2.1.9	Je décris les phrases de l'entretien de vente et de conseil.	Vente LP A 3.4 p. 44	
10	2.2.2	Je décris les différentes sortes de postiches et de compléments capillaires, ainsi que leur domaine d'utilisation.	Les compléments capillaires LP C 5.1 p. 304-305	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

- 6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.
- 8.1 Les apprenties appliquent les techniques de conseil et de vente au profit des clientes.
- 10.1 Les apprenties se comportent poliment et de manière avenante avec les clientes et les autres collaboratrices.
- 11.1 Les apprenties travaillent avec engagement et de façon constructive au sein du team.

Date

09.02.2011

12.1 Les apprenties ont une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.



2. Conseil et vente des prestations	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 35

Objectif particulier : 2.4 Les coiffeuses comprennent les textes écrits dans la langue nationale, au niveau B1 du Portfolio européen des langues

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
5	2.4.3	Je relève le contenu essentiel d'un texte spécialisé et je le transcris par écrit en utilisant mes propres mots.	Texte particulier Support de cours	
2	2.4.4	J'explique, avec mes propres mots, les expressions techniques de ma profession	Support de cours	
3	2.4.5	J'utilise, de façon ciblé, les expressions techniques propres à ma profession	Support de cours	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

Page(s)

97/106

- Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités. 6.1
- 12.1 Les apprenties on une écoute active, elles s'expriment clairement et adoptent une attitude constructive face à la critique.

Date



3. Connaissances professionnelles

Objectif général

Les connaissances théoriques représentent une base importante de l'activité professionnelle. Ce sont, en particulier, les connaissances sur les effets et la composition des produits, la structure et la fonction de la peau et des cheveux et l'utilisation des outils les mieux adaptés qui distinguent la professionnelle de la non-professionnelle. Ce n'est qu'avec des connaissances spécifiques de la branche que les coiffeuses sont à même de justifier leur travail auprès des clientes ou encore de donner des explications.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



3. Connaissances professionnelles	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 0

Objectif particulier : 3.1 Les coiffeuses disposent de connaissances fondamentales sur les composants et l'efficacité des produits utilisés dans la profession

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
0	3.1.3	J'explique, à l'aide de phrases courtes, les principaux points du mode d'emploi d'un produit	Différentes étapes de la permanente LP C 3.2 p. 266, 272-273	

Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles

6.3 Les apprenties choisissent les produits adéquats, conformément aux modes d'emploi.



4. Connaissances en économie d'entreprise

Objectif général

Les coiffeuses développent leur propre conscience professionnelle. Elles se préoccupent de leur développement personnel, elles s'identifient à leur entreprise, elles peuvent ainsi exécuter les décisions de la direction de l'entreprise concernant l'économie de l'entreprise. Elles traitent les informations confidentiellement. Ce n'est qu'en possédant les connaissances correspondantes que les coiffeuses peuvent justifier leur travail.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 39

Objectif particulier : 4.1 Les coiffeuses connaissent les relations économiques au sein de leur entreprise d'apprentissage

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
10	4.1.5	Je calcul la consommation d'énergie et les coûts d'énergie des appareils électriques dans l'entrepris.	Calcul d'énergie Consommation d'électricité Livre de calcul de l'association des maitres coiffeurs p. 151	
6	4.1.6	Je décris les mesures personnelles, de l'entreprise et les mesures officielles (élimination des déchets, économie d'énergie, épuration des eaux usées, utilisation de l'eau) pour préserver l'environnement	Support de cours	
2	4.1.7	Je d'écrit les causes qui nuisent à notre environnement.	Ecologie Le système écologique LP B 5.1 p. 164-165	
6	4.1.8	Je cite les prescriptions concernant les caractéristiques, le mode de conservation, l'utilisation et l'élimination des substances chimiques dangereuses.	Les substances nuisibles pour la santé comme source de danger – les toxiques LP C 4.4 p. 298-299	
3	4.1.10	Je tiens la statistique d'exemples de prestations de travail sous forme de : • Diagrammes en forme de colonnes • Diagrammes en forme de cercle	Support de cours	
10	4.1.18	J'énumère les facteurs du calcul des prix de services	Coûts dans la gestion (d'entreprise) Livre de calcul de l'association des maitres coiffeurs Calculation p. 168	



- 6.1 Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.
- 7.2 Les apprenties tiennent compte des aspects écologiques.
- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



4. Connaissances en économie d'entreprise	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 39

Objectif particulier : 4.2 Les coiffeuses documentent leur évolution au sein de la profession planifient leur carrière et reconnaissent les chances que leur offre une formation complémentaire

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	4.2.2	Je décris par écrit les travaux que j'ai effectués.	Support de cours	
1	4.2.5	Je cite les possibilités de formation continue dans le domaine de ma profession qui me seront ouvertes après avoir terminé ma formation initiale.	Documentation Recherche sur le net	

- 9.1 Les apprenties développent leur technique d'apprentissage personnelle :
 - Elles restituent leurs connaissances durant toute la durée du travail.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes avec celles de leurs collègues.
 - Elles comparent leurs stratégies de formation et de résolution des problèmes, ainsi que leur répertoire méthodique.
- 9.2 Les apprenties évoluent avec leurs forces et leurs faiblesses dans un processus de formation constant.
- 13.1 Les apprenties, dans le cadre des procédés de l'entreprise, prennent leurs responsabilités pour l'exécution de leurs tâches.
- 13.2 Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.



5. Protection de la santé et sécurité

Objectif général

La santé ne doit pas être menacée par les tâches professionnelles. Les coiffeuses appliquent les prescriptions spécifiques à l'entreprise et à la profession concernant la prévention des accidents du travail et les recommandations pour la protection de la santé.

Ouvrages / supports de cours

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année	ISBN
	cheveux <i>⇒ LP</i>	Franziska Casagrande,	Association Suisse des Maîtres	
	Manuel à l'intention des coiffeuses et	ASMEC, Zurich/Schaffhouse	aux Ecoles professionnelles	
	coiffeurs		2000	
	Calcul dans le métier de	Peter Gautschi, SCFV, Baden	2006 by Schweizerischer	
	coiffeur/coiffeuse <i>⇒ CAL</i>	Bernadette Neff, SCFV, Zurich	Coiffeurfachlehrer-Vereinigung	
	ASMEC	Marlies Stoll, SCFV, Zurich		
	Manuel de formation Coiffeuse	Coiffuresuisse ass. Suisse de	Association suisse de la coiffure	
	CFC/coiffeur CFC <i>⇒ MDF</i>	la coiffure	2009	

Documents d'information / revues

Code	Titre	Auteur	Editeur / Année
	Journal coiffure suisse	Coiffure suisse Berne	Coiffure suisse

Médias

Code	Titre	Auteur	Producteur / Année
	www.coiffuresuisse.ch	Coiffure suisse Berne	

Page(s)

104/106



5. Protection de la santé et sécurité	Semestre	: 6
	Nombre de leçons (45')	: 2

Objectif particulier : 5.1 Les coiffeuses appliquent les prescriptions concernant la prévention des accidents et la protection de la santé

Leçons	Référence objectif	Objectif opérationnel (1 par cellule)	Détails de l'objectif opérationnel	Vu Evalué Acquis Approfondi
1	5.1.5	Je décris les mesures de prévention des accidents et des dégâts au matériel.	Les risques d'accidents dans la profession de coiffeur Comment se protéger d'accidents LP C 4.4 p. 296-297	
1	5.1.9	J'explique les mesures de premiers secours • Blessures dues à une coupure • Blessures dues à une piqûre • Chutes • Accidents dus à l'électricité.	Malgré tout, en cas d'accident Comment se protéger d'accidents LP C 4.4 p. 296-297, 299	

Ī		Compétences méthodologiques + Compétences sociales et personnelles	
	6.2	Les apprenties planifient rationnellement le déroulement du travail, elles fixent les objectifs et les priorités.	
	13.1	Les apprenties exécutent de façon autonome les tâches prescrites et documentent leur travail de manière continue.	



Procédures de qualification

Année	Ecole	OFFT
1	Evaluation des acquis annuels	
2	Evaluation des acquis annuels	Examen partiel
3		Examens finaux
		Travaux pratiques
		 Connaissances professionnelles
		Culture générale

Page(s) 106/106